Mode sémiotique	Mode sémantique
Le sémiotique est le mode de signifiance propre au signe linguistique, unité de la langue comme structure formelle.	Le sémantique est le mode de signifiance engendré par le discours dont l'unité est le mot, en tant que porteur de message.
Les signes ayant une valeur oppositive, l'étude sémiotique consiste à les identifier, c'est-à-dire à les reconnaître et à en décrire les marques distinctives.	Les mots se définissant par leur référence à une réalité, l'étude sémantique consiste à les comprendre, c'est-à-dire à interpréter globalement, par rapport à des situations concrètes, les messages que les mots composent.
Le sémiotique est retranché de toute référence.	L'ordre sémantique s'identifie à l'univers du discours en situation, c'est-à-dire à l'énonciation.

"Le privilège de la langue est de comporter à la fois la signifiance des signes et la signifiance de l'énonciation. De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signifiance. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétance par laquelle la langue englobe les autres systèmes". (27)

Ainsi l'étude linguistique proprement dite, c'est-à-dire l'étude limitée au seul mode sémiotique s'avère insuffisante. En raison de la double nature de la langue il faut étudier celle-ci non plus seulement comme structure formelle de signes, mais comme fonctionnement discursif. Il faut donc ouvrir "une nouvelle dimension de signifiance, celle du discours, que nous appelons sémantique".(28) et pour laquelle un appareil nouveau de concepts et de définitions doit être développé.

---

(27) Benveniste : op.cit., note 22, p. 134.
(28) Benveniste : op.cit., note 22, p. 135.

Enfin, dans une étape ultérieure - qui reste à l'état de projet - il s'agira d'élaborer une "métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation"(29) et aura pour objet la double signifiance de la langue.

1.2.4 L'appareil formel de l'énonciation, fondement d'une théorie sémantique de la langue.

Dans "l'Appareil formel de l'énonciation"(30), Benveniste développe la notion de fonctionnement de la langue et cerne donc son aspect sémantique. Il ne s'agit plus ici d'étudier l'agencement des formes de la langue, étude pour laquelle des méthodes ont déjà été dégagées (Cf. 1.2.2), mais d'en considérer l'emploi comme phénomène global, faisant intervenir des facteurs non encore définis par la théorie. Il définit tout d'abord l'énonciation comme la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". L'énonciation est donc un acte, un ensemble d'opérations qui suppose l'existence d'un sujet utilisant la langue comme instrument. Le produit de cet acte est le discours, comme suite d'énoncés, distinct de la parole telle que Saussure l'avait définie en des termes trop vagues. Le procès d'énonciation peut être envisagé sous trois aspects: le premier, celui de la prononciation, de la "réalisation vocale de la langue" ne nous intéresse pas ici; le deuxième est celui de la "sémantisation" de la langue (cf. 1.2.3), c'est-à-dire du passage de la langue comme système sémiotique à la langue comme discours, ou système sémantique. C'est là que s'opère le passage problématique du son à la référence, du morphème au mot et du signe à la phrase; le troisième enfin consiste à décrire l'énonciation proprement dite, c'est-à-dire l'actualisation par un locuteur de la langue dans le discours. Benveniste introduit ici la notion d'acte de discours, de situation et postule l'existence, dans le système sémiotique de la langue, d'un sous-système complexe : l'appareil formel de l'énonciation, instrument du passage de la langue au discours.

---

(29) voir note 28
(30) Benveniste : "L'appareil formel de l'énonciation". Langages 17, mars 1970, p. 12-18.

"L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour."(31)

Pour Benveniste l'énonciation consiste donc en "une appropriation" de l'appareil formel de la langue par un locuteur placé dans une situation donnée. Cette situation pose nécessairement un allocutaire, réel ou imaginaire, ainsi qu'une relation entre la langue et le monde, qui permet aux interlocuteurs de co-référer, c'est-à-dire de se comprendre. "La référence est partie intégrante de l'énonciation"(32). L'ensemble de ces conditions se manifeste à travers le sous-système qui a pour fonction d'introduire le locuteur dans son discours.

Benveniste synthétise ici un certain nombre de remarques qu'il avait faites dans plusieurs articles traitant sous divers aspects de la subjectivité dans le langage.(33)

Nous indiquons ici brièvement les principaux éléments de l'appareil formel de l'énonciation, esquissé par Benveniste (34) :

- le <u>système des indices de personnes</u> ne peut se définir qu'en termes d'énonciation; la personne (je-tu) s'oppose à la non-personne (il) définie par son absence de la situation d'énonciation. Ce système fondamental (il informe aussi bien le système verbal que celui des déterminants du substantif) est en relation directe avec celui de
- l'<u>ostension</u> (ce, ici, maintenant, etc.). Celle-ci ne se définit qu'en termes de situations d'énonciation, c'est-à-dire par rapport au sujet énonciateur.
- De même le <u>système temporel</u> s'articule tout entier sur le présent, défini uniquement par l'acte d'énonciation.

---

(31) - (32) Benveniste : op.cit., p. 14.
(33) Voir note 5
(34) On pourrait montrer que la démarche de Benveniste sur ce point est très proche de celle de Jakobson à propos des embrayeurs. (Cf. <u>Essais de linguistique générale</u>. "Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe". Ed. de Minuit, 1963, p. 176-196).

"Le présent linguistique est le fondement des oppositions temporelles de la langue. Ce présent qui se déplace avec le progrès du discours tout en demeurant présent constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole : le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent et doit être évoqué par rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection"(35).

A ces classes de formes s'ajoutent des fonctions syntaxiques définies également en termes d'énonciation :(36)

- "L'interrogation, qui est une énonciation construite pour susciter une 'réponse', par un procès linguistique qui est en même temps un procès de comportement à double entrée".
- L'intimation (ordre, appel, etc.) qui implique un rapport immédiat entre le locuteur et l'auditeur.
- "L'assertion vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation, elle a même des instruments spécifiques qui l'expriment ou l'impliquent, les mots oui ou non assertant positivement ou négativement une proposition".
- Les modalités indiquant l'incertitude, la possibilité, l'indécision, le refus d'assertion, etc. du locuteur face à l'auditeur.

On pourrait ajouter à cette liste très sommaire - qui par ailleurs nécessiterait une série de remarques critiques que nous formulerons par la suite (1.4.) - des cas plus problématiques tels que ceux(37) des énoncés performatifs ou des verbes délocutifs.

Le cas des énoncés permormatifs demanderait à lui seul une longue étude critique, dans la mesure où les définitions avancées d'abord par les philosophes analytiques anglais ont suscité des disputes interminables et créé des confusions multiples dont il serait utile d'établir les causes réelles. Notons simplement ici qu'en définissant, avec Benveniste, les perfor-

---

(35) Benveniste, E : "Le langage et l'expérience humaine". Diogène 51, Paris, Gallimard, 1966, p. 9

(36) voir note 30, p. 15-16.

(37) Benveniste, E. : "La philosophie analytique et le langage". P.L.G., p. 267-276
"Les verbes délocutifs". P.L.G., p. 277-285.

matifs comme des énoncés construits à l'aide d'un verbe déclaratif - jussif à la 1ère personne du présent et accomplissant un acte social (exemples : "j'ouvre la séance", "je promets de..." "je décrète que...", etc.), il faudra nécessairement étudier leur structure dans le cadre de l'appareil formel de l'énonciation.

De même les verbes délocutifs - classe lexicologique définie par la structure 'dire...' (exemples : tutoyer: "dire "tu""; pester: "dire "peste""; saluer: "dire "salut"") - ne peuvent être définis qu'en termes d'énonciation.

De toutes les caractéristiques de l'appareil formel de l'énonciation la principale est la relation discursive au partenaire. "Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le cadre figuratif de l'énonciation. Comme forme de discours, l'énonciation pose deux 'figures' également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation. C'est la structure du dialogue. Deux figures en position de partenaires sont alternativement protagonistes de l'énonciation. Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation". Le monologue n'apparaît que comme une variété de dialogue : c'est un "dialogue intériorisé, formulé en 'langage intérieur', entre un moi locuteur et un moi écouteur." (38)
Parti d'une réflexion sur une structure abstraite - la langue comme système de signes - Benveniste, au terme de son analyse, rejoint le point de départ d'une autre démarche structurale, celle de Bloomfield.

1.3 Le behaviorisme comme fondement de la signification chez Bloomfield

Nous aimerions montrer très brièvement que dans une perspective indépendante de Saussure, la signification a été définie en termes de comportement et que cette définition n'a pas entraîné des différences méthodologiques fondamentales : toutes deux postulent l'existence d'un système abstrait actualisé par des sujets dans des situations concrètes de communication.

Bloomfield prétend résoudre empiriquement le pro-

---

(38) voir note 36.

blème de la signification. Il analyse une situation concrète:

"Supposons que Jack et Jill descendent un sentier. Jill a faim. Elle voit une pomme sur un arbre. Elle fait un bruit avec son larynx, sa langue et ses lèvres. Jack saute la barrière, grimpe sur l'arbre, prend la pomme, l'apporte à Jill, la pose dans sa main, Jill mange la pomme".(39)

Par cet exemple, Bloomfield veut montrer que tout comportement linguistique s'intègre dans un comportement social global. Pour étudier le rôle que joue le langage dans une situation donnée, il est par conséquent nécessaire de distinguer entre "l'acte de parler" proprement dit et les "événements pratiques" dans lesquels cet acte s'inscrit. Ainsi Bloomfield dégage de cet exemple trois parties s'enchaînant chronologiquement :

" A. Actions pratiques précédant l'acte de parler

B. Le discours

C. Actions pratiques suivant l'acte de parler"(40)

La deuxième partie, le discours, insignifiant en lui-même, est important en tant qu'il est un moyen (demander la pomme) en vue d'un but, d'une finalité (apaiser la faim de Jill).

"L'émission du discours ... est importante parce qu'elle a un sens; le sens, ce sont les choses importantes avec lesquelles l'émission du discours (B) est liée, c'est-à-dire les événements pratiques (Aet C)"(41).

A partir de cette approche empirique du discours, le rôle du langage est défini en termes behavioristes :

"le langage permet à une personne de susciter une réaction (R) quand une autre personne ressent le stimulus (S)". Schématiquement, on aura :

Réaction sans parole : S ⟶ R

Réaction par l'intermédiaire du langage :

S ⟶	r - - - - - - - - -	s ⟶	R
Stimulus du locuteur	réaction linguistique du locuteur	stimulus linguistique qui agit sur l'auditeur	réaction pratique de la part de l'auditeur

---

(39) - (40) BLoomfield, L. : Le langage., 1933, Trad. française. Paris, Payot, 1970, p. 26-27.

(41) Bloomfield L. : op.cit., p. 30.

La situation du locuteur et la réponse de l'auditeur sont étroitement liées. Cette analyse conduit Bloomfield à définir la signification d'une forme linguistique comme "la situation dans laquelle le locuteur l'énonce et la réponse qu'elle provoque de la part de l'auditeur ... .Dans la séquence causale situation du locuteur ⟶ discours ⟶réponse de l'auditeur, la situation du locuteur, en tant qu'expression première, présentera habituellement un aspect plus simple que la réponse de l'auditeur; c'est pourquoi nous discutons et définissons habituellement les significations en termes de stimulus du locuteur." (42)

Toutefois ayant tenté de définir les significations par des situations extra-linguistiques, Bloomfield ne peut rien en tirer du point de vue méthodologique. En effet, si la sémantique doit consister dans l'étude des relations existant entre des caractéristiques phoniques et des situations sociales où un auditeur accomplit certains actes verbaux ou non, il semble impossible de caractériser les opérations qui fondent ces relations. Le linguiste est alors brutalement renvoyé à son seul observable : le discours, et sa tâche se réduit à induire par analyse les règles d'organisation des unités de discours. Les démarches structuralistes, celle de Bloomfield comme le saussurisme, ont réalisé partiellement ce projet sans produire pour autant une théorie de la signification, ainsi qu'une théorie du discours.

1.4 Les blocages théoriques dans le saussurisme

1.4.1 Nous pensons que les réflexions épistémologiques(43) qui voient le jour actuellement dans le champ de la linguistique sont l'effet d'un certain nombre de blocages

---

(42) Bloomfield, L. : op.cit., p. 132.

(43) voir notamment :
PECHEUX, M. : Analyse automatique du discours. Paris, Dunod, 1969.
HAROCHE, Cl., HENRY, P., PECHEUX, M. :"La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langages, discours". Langages 24, p. 93-106, 1971.
FUCHS, C., PECHEUX, M. : "La détermination : relatives et déterminants", 1971, (ronéoté)
SLATKA, D. : "Esquisse d'une théorie lexico-sémantique: pour une analyse d'un texte politique"(Cahiers de doléances). Langages 23, 1971, p. 87-134.

qui affectent les recherches sur le langage. Au nombre de ces blocages, il faut citer d'une part l'incapacité d'élaborer une théorie de la signification (des relations de la langue "au monde") dont un effet très clair est l'absence d'une théorie lexicologique satisfaisante et d'autre part l'impuissance à envisager une théorie des unités supérieures à la phrase. Dans cette dernière direction, il existe certes des recherches sur l'analyse des récits, mais jusqu'à ce jour aucun résultat déterminant (comparable à ceux de la phonologie, par exemple) n'a été obtenu en vue d'une théorie générale des discours, notamment des discours oraux proprement dits, c'est-à-dire de l'activité réelle de langage, qui inclut outre des situations sociales un certain nombre de phénomènes comme les malentendus, les glissements et les déviations du discours, les ratés de communication, etc. Pour Haroche, Henry, Pêcheux (44) ces deux blocages ne sont pas indépendants l'un de l'autre; les thèses critiques qu'ils développent à travers leur relecture du CLG montrent que les difficultés actuelles se trouvent déjà inscrites dans les fondements du saussurisme.

"...la rupture saussurienne a été suffisante pour permettre la constitution de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe, elle n'a pas pu faire obstacle à un retour à l'empirisme en sémantique".(45)

Pour notre part, en étudiant le saussurisme de Benveniste nous ne posons pas le problème seulement en termes de rupture; mais nous tentons plutôt de montrer dans une perspective évolutive comment, à l'intérieur d'un champ conceptuel dominant un domaine de la connaissance, le travail théorique cherche à surmonter progressivement les difficultés qui se présentent, comment, pour tenter de résoudre des contradictions, il est amené à enrichir son appareil conceptuel, en le diversifiant ou en se référant à d'autres domaines et comment il risque finalement de se bloquer lui-même pour n'avoir pas su dominer les contradictions autrement que par (des) réajustement successifs, mais toujours partiels.

---

(44) voir note 43.
(45) voir note 43.

1.4.2 "La sémiologie de la langue a été bloquée, paradoxalement, par l'instrument même qui l'a créée : le signe. On ne pouvait écarter l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue; on ne pouvait non plus l'étendre au discours entier sans contredire sa définition comme unité minimale"(46)

En posant le problème de l'unité linguistique Benveniste a repéré le lieu des blocages. Cependant dans son exposé théorique ces difficultés se marquent par une série de contradictions:

1.4.2.1 Les interférences valeur-signification: le sens

Le concept d'unité n'est pas défini univoquement; les unités linguistiques - traits distinctifs, phonèmes, morphèmes, syntagmes - sont définies formellement (sur le modèle de la saturation des fonctions propositionnelles de Russell), mais au niveau de la phrase Benveniste réintroduit la signification (référence) : "... avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue".(47). Une notion, celle de mot, joue ici un rôle fondamental; indispensable à toute description linguistique, le mot n'est pourtant défini qu'empiriquement, toute définition théorique s'étant avérée inutilisable.
"Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituant d'énoncés empiriques." (48)

Ces flottements dans la définition des unités linguistiques proviennent du fait que Benveniste ne peut respecter la distinction qu'il a posée entre sens et signification. En isolant la langue comme objet théorique, il s'était donné la possibilité d'une étude formelle de la langue (théorie de la valeur). Mais en fait, il affirmait aussitôt que la langue est en constant rapport avec une réalité extra-linguistique et par là, réintroduisait la substance (théorie de la signification). Ainsi Benveniste n'échappe pas aux difficultés qu'il avait signalées chez Saussure à propos de la nature du signe. Elles se retrouvent chez lui dans la définition ambiguë du sens, tantôt relation formelle, tantôt condition fondamentale

---

(46) voir note 22, p. 134-135.
(47) Benveniste, E: "La forme et le sens dans le langage", p. 36.
(48) voir note 13, p. 124.

du fonctionnement du langage, c'est-à-dire renvoyant au fait que la langue est un instrument de communication.

"Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs; ..."(49)

La dichotomie valeur/signification qui fonde apparemment l'étude scientifique de la langue n'exprime en fait que l'opposition philosophique forme/substance, qui réapparaît chez Benveniste. La démarche linguistique, contrairement au projet initial de Saussure, ne s'inscrit donc pas seulement dans un ensemble de techniques où les tests de vérification sont d'or-dre formel, mais dans un débat où des observations empiriques cherchent leur justification dans des catégories philosophiques. La réflexion philosophique vient alors combler les vides laissés par la démarche formelle, au prix d'ambiguïtés profondes dans les termes utilisés. Ainsi la notion de sens, par son ambiguïté même, permet d'établir un lien apparent entre les deux domaines.

"Plutôt que de biaiser avec le 'sens' et d'imaginer des procédés compliqués - et inopérants - pour le laisser hors de jeu en retenant seulement les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique" (50).

Que la relation langue/réalité extra-linguistique ne puisse être assurée que par une médiation d'ordre philosophique(51) n'est pas selon nous l'effet d'un simple manque de rigueur dans la démarche linguistique, mais remet en cause l'un de ses postulats : l'existence de la langue comme objet théorique autonome (c'est l'effet même d'une prise de position idéaliste pour laquelle il est possible de procéder d'abord à l'étude de la langue,

---

(49) voir note 47,p. 30.
(50) voir note 16.
(51) "Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. Quelles sont ces fonctions? ...pour les résumer d'un mot, je dirais que, bien avant de servir à communiquer, le langage sert à vivre. Si nous posons qu'à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier". in Benveniste, "La forme et le sens dans le langage" (cf. note 5), p. 30-31.

puis de comparer l'objet théorique ainsi construit avec un champ d'observations dont il est censé être un modèle abstrait. L'exemple de Benveniste, ainsi que les nombreuses discussions relatives à l'existence réelle ou non d'une structure dans l'objet, nous paraissent à cet égard particulièrement clairs.

L'effet principal de cette situation est l'absence totale d'une théorie sémantique cohérente; en dépit de multiples déclarations d'intention, les études sémiologiques n'ont jamais dépassé le stade descriptif et le problème des relations de la langue au "monde" s'y trouve toujours escamoté (52).

1.4.2.2 Les interférences sémiotique -sémantique: l'énonciation

Valeur et signification déterminent (Cf. 1.2.2; 1.2.3) la double signifiance de la langue : le mode sémiotique et le mode sémantique. Le lien entre les deux modes de signifiance reste confus dans la mesure où Benveniste pose la distinction, mais ne précise pas en quoi consiste l'appareil formel du mode sémantique.

---

(52) Ainsi la théorie des champs sémantiques fondée par TRIER qui prétend structurer des ensembles de lexèmes, alors qu'elle ne procède qu'à une description naïve des objets concrets auxquels ces lexèmes s'appliquent, n'a jamais posé le problème des relations des systèmes linguistiques aux systèmes socio-culturels. Elle n'a d'ailleurs pu décrire que des systèmes lexicologiques très particuliers et très restreints (termes désignant la parenté, les animaux domestiques, etc.). Quant aux tentatives de reconstituer des structures sociales grâce à l'analyse de champs lexicologiques (E. Benveniste: Le vocabulaire des institutions indo-européennes. Paris, Ed. de Minuit, 1969) ou inversément de décrire des structures lexicologiques à partir d'une réalité socio-politique (J. Dubois: Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. Paris, Larousse, 1962), elles relèvent d'une conception très mécaniste des rapports entre les domaines linguistiques et extra-linguistiques. Quel que soit le point de départ de l'analyse, c'est toujours un système fermé qu'on place, comme un miroir, en face d'un autre système.
Il faudrait enfin montrer (mais ce n'est pas là notre objet) que la perspective générative de la langue n'a pas modifié fondamentalement les problèmes de la sémantique et de la place du lexique dans la théorie linguistique. (Cf. par exemple la conception très "aristotélicienne" de la description lexicologique chez J. Katz).

"Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre la manifestation de la langue dans la communication vivante"(53). "La domaine sémantique, ..., doit être reconnu comme séparé. Il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions."(54)

A la différence du domaine sémiotique, le sémantique n'est caractérisé qu'en termes très vagues et aucune procédure d'analyse n'est proposée :

"La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience."(55).

En fait sémiotique et sémantique apparaissent comme la transposition linguistique des catégories philosophiques de la puissance et de l'acte.

"A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe."(56).

Là encore la médiation est opérée à l'aide d'une notion ambiguë, l'énonciation, définie formellement (Cf. 1.2.4) mais justifiée philosophiquement:

"L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation".

Nous nous trouvons confrontés ici à la difficulté essentielle de la démarche saussurienne, celle qui constitue

---

(53) voir note 21.
(54) voir note 28.
(55) voir note 47
(56) voir note 47, p. 39.

selon nous, le blocage principal de toute théorie saussurienne du discours. Certes, la langue conçue seulement comme système de signes est dépassée, mais c'est au prix de l'introduction au sein même de la théorie linguistique des deux notions qu'elle avait tenté de rejeter en se constituant comme science : le sujet et son rapport au monde social. Or - et c'est là le paradoxe - ces deux notions, si elles viennent remplir une place dans l'appareil conceptuel, n'ont en fait aucun statut théorique précis. En opposant la liberté du sujet individuel à la nécessité du système de la langue, en posant la langue comme médiation du sujet au monde, et le sujet comme s'appropriant le monde par l'intermédiaire de la langue et la langue par l'intermédiaire de l'appareil de l'énonciation, Benveniste ne fait que transposer en termes linguistiques des notions philosophiques, qui loin d'être neutres, appartiennent directement au courant idéaliste. Nous n'allons pas nous placer sur ce terrain et engager une discussion dans les cadres fixés par la philosophie; contentons-nous seulement de constater qu'aux descriptions métaphysiques de Benveniste ne correspondent aucune indication formelle et aucun critère d'analyse; la sémantique, étude de la langue dans son fonctionnement discursif, reste un projet dont les cadres théoriques apparaissent singulièrement flous. Quant à l'appareil formel de l'énonciation, il est constitué d'un ensemble hétérogène de systèmes linguistiques (catégorie de la personne, du temps, de l'ostension, de la modalité, etc.) qui ne sont reliés dans la théorie que par la présence d'un sujet énonciateur non défini. Ce sujet maintient tout le système en place, mais de l'extérieur; ainsi, il n'est pas traité comme un opérateur formel à l'intérieur de la théorie.

On pourrait objecter qu'il suffirait à ce stade de la démarche de remplir les deux notions de sujets et de monde social par des connaissances "objectives" (freudisme, matérialisme historique, etc) pour caractériser la théorie du discours produite par le saussurisme et l'insérer dans le champ des autres sciences. Ce serait ne pas voir qu'on remettrait en cause par là l'ensemble de la démarche linguistique dès ses fondements.

En effet, en cherchant à contourner en les mas-

quant les notions de sujet et de monde social, Saussure leur a donné de fait un statut dans la linguistique. Ce statut, bien que toujours escamoté, a déterminé tous les concepts linguistiques mis en place. En explicitant ce statut, Benveniste a réinséré la linguistique dans le courant philosophique idéaliste. Le blocage actuel de ce domaine de la linguistique doit donc nous inciter à chercher sur quelles bases explicites fonder une théorie du discours qui donnerait au sujet et au monde social un statut théorique réel, renonçant par là à en faire seulement les supports métaphysiques d'une théorie formelle.(57)

---

(57) Ce travail comportera plusieurs étapes. L'une d'elles consisterait à se demander si les théories génératives fournissent des cadres plus appropriés à ce développement (Cf. l'article de D. SLATKA, cité note 43.).
Il faudrait s'interroger aussi sur les causes réelles qui ont entraîné la linguistique vers des recherches d'ordre purement formel, et vers des modèles logico-mathématiques, alors qu'elle négligeait totalement les apports du matérialisme historique et du freudisme.
Enfin, il s'agirait de voir comment mettre en place une théorie sémantique, fondement et non aboutissement de la démarche linguistique, dans laquelle le sujet et la situation auraient un statut précis. Il faudrait pour cela distinguer soigneusement le niveau du métalangage et du langage et ne pas s'en tenir à des déclarations de principe.

2. Argumentation et théorie du discours

2.1. La dissolution de l'objet argumentation : effet d'un blocage

Postulé au départ de la recherche, l'objet argumentation s'est progressivement dissout; cette dissolution est, selon nous, l'effet d'un blocage qui n'est pas indépendant de celui que nous avons analysé dans le développement de la théorie linguistique (Cf. 1). Nous procéderons donc ici comme dans la première partie et nous tenterons d'expliciter les liens entre les deux blocages.

Au niveau pratique le blocage est évident : en quatre ans de travail aucun mécanisme argumentatif n'a été mis à jour, aucune analyse concrète d'argumentation n'a été produite. Les tentatives n'ont pourtant pas manqué : le corpus des discours Pompidou/Poher, divers autres textes, littéraires, juridiques, publicitaires, philosophiques ont été étudiés, parfois très en détail, mais jamais les définitions initiales de la recherche n'ont permis de mener à bien ces études; en d'autres termes le travail d'analyse n'a ni infirmé, ni confirmé, enrichi ou développé ces définitions.

Du point de vue méthodologique le blocage s'est manifesté à travers l'utilisation, à des fins heuristiques, de méthodes importées de disciplines hétérogènes : linguistique, rhétorique, logique, psychologie. Par l'application parallèle de ces méthodes on espérait élaborer, par recoupages successifs, un certain nombre de concepts opératoires permettant de préciser progressivement l'objet d'étude. En se donnant de plus comme champ d'application un corpus[58] consi-

---

(58) Le recours au corpus est déjà un exemple de ce que la suite du cahier cherche à mettre à jour; à savoir l'escamotage des problèmes théoriques dont nous avions du reste

déré comme un tout fermé, on pensait d'une part obtenir des résultats concordants et, d'autre part, éviter le danger que représente "la volonté d'une saisie globale et totalisante" de l'argumentation. La démarche devait satisfaire par là le caractère de scientificité qu'elle s'était fixé. En fait, il n'a jamais été possible de comparer les résultats partiels que nous fournissaient nos analyses. Ainsi les notions non opératoires de la nouvelle rhétorique (locuteur, auditoire, faits, vérités, présomptions, valeurs, hiérarchies, lieux, etc.) n'ont pas trouvé systématiquement des correspondants dans des analyses fondées sur des critères linguistiques (distributionnalisme de Harris, tagmémique de Pike, etc.); de même la déduction naturelle qui a produit les analyses les plus pertinentes ne reposait sur aucune méthode précise d'analyse des énoncés linguistiques; elle n'utilisait pas non plus les catégories de la nouvelle rhétorique. En fait ce "grapillage" et ces recherches méthodologiques dispersées auraient pu continuer indéfiniment. Mais on s'est rendu compte - et à cet égard l'expérience rapportée dans le cahier 11 a été décisive - que cette démarche ne pouvait conduire qu'à un encyclopédisme sans issue. Mais jamais la cause de ce blocage méthodologique n'a été explicitée. En rendre compte signifie analyser ce que représente le blocage théorique de la recherche.

2.2 Logique de l'argumentation et le saussurisme

La confrontation des travaux[59], qui ont

---

(58)(suite:) partiellement conscience (Cf. cahier 3, p. 36). En linguistique, l'utilisation du corpus repose sur l'hypothèse très forte que l'organisation systématique de la langue comme tout se retrouve dans une ensemble fermé d'énoncés. Dans le structuralisme le corpus n'est pas un moyen heuristique mais bien l'objet même de la description et le moyen de tester la théorie. Or c'est une utilisation heuristique qui est faite ici du corpus. On cherche à construire une théorie à travers l'observation diversifiée d'un ensemble d'énoncés; le nom de corpus ne convient guère dans la mesure où la théorie n'existe pas. En fait on ne transpose dans le domaine de l'argumentation que la pratique du linguiste, pratique qui par ailleurs a montré ses limites.

(59) voir note 4.